

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 1-6718 rév. 4

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
N° SIREN : 189740111

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

MATERIAUX / MATERIAUX BOIS ET DERIVES
MATERIALS / WOOD MATERIALS AND BY-PRODUCTS
PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / PRODUITS DE TRAITEMENT DU BOIS
CHEMICAL AND BIOLOGICAL PRODUCTS, MEDICAL DEVICES / WOOD TREATMENT PRODUCTS

réalisées par / *performed by :*

CIRBAT
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT - ANTENNE EST
RUE COMORAPOULLE - BP 38
97440 SAINT ANDRE
FRANCE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **08/03/2023**
Date de fin de validité / *expiry date* : **31/08/2023**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,
Pole manager - Chemistry Environment,

Stéphane BOIVIN

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6718 Rév 3.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6718 [Rév 3](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-6718 rév. 4

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**CIRBAT
CHAMBRE DES METIERS ET DE L ARTISANAT - ANTENNE EST
RUE COMORAPOULLE - BP 38
97440 SAINT ANDRE
FRANCE**

Dans son unité :

- **ORLAT (Observatoire Régional de Lutte Anti Termite)**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Accréditation Non Valide

Unité technique : ORLAT (Observatoire Régional de Lutte Anti Terme)

L'accréditation porte sur :

Portée générale :

PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / PRODUITS DE TRAITEMENT DU BOIS / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (Entomologie)		
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
Produits de préservation du bois et produits de finition du bois	Efficacité de produits de traitement du bois contre les termites	Evaluation de l'efficacité protectrice du produit de traitement vis-à-vis des termites : diagnostiquer la présence des termites, détermination du taux de survie, estimation de consommation
Produits de traitement des sols	Effet barrière d'un traitement de sol contre les termites	Evaluation de l'efficacité de l'effet barrière du produit de traitement vis-à-vis des termites : identification des passages de termites et des dégâts de termites dans le bois, détermination du taux de survie, cotation de dégâts de termites dans le bois
Produits de traitement des maçonneries	Effet barrière d'un traitement de maçonnerie contre les termites	Evaluation de l'efficacité de l'effet barrière du produit de traitement vis-à-vis des termites : identification des passages de termites et des dégâts de termites dans le bois, détermination du taux de survie, cotation de dégâts de termites dans le bois
Produits et procédés de lutte contre les termites (barrière anti-termites)	Efficacité de produits et procédés de lutte contre les termites utilisés dans une démarche préventive	Evaluation de l'efficacité protectrice du produit de traitement ou du procédé vis-à-vis des termites : diagnostiquer la présence des termites, détermination du taux de survie, estimation de consommation Evaluation de l'effet termiticide d'un substrat traité Evaluation de l'effet barrière anti-termites par un traitement autre que l'application d'un insecticide liquide
Produits et procédés de lutte contre les termites (piège appâts)	Efficacité de produits et procédés de lutte contre les termites utilisés dans une démarche curative	Evaluation de l'effet retard d'un produit ou d'un procédé de lutte par pièges-appât Evaluation de la capacité d'un produit ou d'un procédé à éliminer un groupe de termites, suivis de chantiers pilote Evaluation de l'effet termiticide d'un substrat traité

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

Portée détaillée :

La liste exhaustive des méthodes proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire

PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / PRODUITS DE TRAITEMENT DU BOIS / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (Entomologie)				
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Produits de préservation du bois et produits de finition du bois	Efficacité de produits contre les termites	Evaluation de l'efficacité protectrice du produit de traitement ou du procédé vis-à-vis des termites	EN 117	En labo
			EN 252	Sur site
Produits de traitement des sols	Effet barrière d'un traitement de sol contre les termites	Evaluation de l'efficacité de l'effet barrière du produit de traitement vis-à-vis des termites : identification des passages de termites et des dégâts de termites dans le bois, taux de survie, cotation de dégâts de termites dans le bois	XP X 41-550	En labo
Produits de traitement des maçonneries	Effet barrière d'un traitement de maçonnerie contre les termites	Evaluation de l'efficacité de l'effet barrière du produit de traitement vis-à-vis des termites : identification des passages de termites et des dégâts de termites dans le bois, taux de survie, cotation de dégâts de termites dans le bois	XP X 41-550	En labo
Produits et procédés de lutte contre les termites (barrière anti-termites)	Efficacité de produits et procédés de lutte contre les termites utilisés dans une démarche préventive	Evaluation de l'efficacité protectrice du produit de traitement ou du procédé vis-à-vis des termites : diagnostiquer la présence des termites, taux de survie, estimation de consommation Evaluation de l'effet termiticide d'un substrat traité Evaluation de l'effet barrière anti-termites par un traitement autre que l'application d'un insecticide liquide	CTBA-BIO-E-004 XP X 41-550 CTBA-BIO-E-007 FCBA-BIO-E-044	En labo
			CTBA-BIO-E-008 CTBA-BIO-E-016 FCBA-BIO-E-045	Sur site
Produits et procédés de lutte spécifique contre les termites (piège appâts)	efficacité de produits et procédés de lutte contre les termites utilisés dans une démarche curative	Evaluation de l'effet retard d'un produit ou d'un procédé de lutte par pièges-appâts Evaluation de la capacité d'un produit ou d'un procédé à éliminer un groupe de termites, suivis de chantiers pilotes Evaluation de l'effet termiticide d'un substrat traité	CTBA-BIO-E-004 XP X 41-543-1	En labo
			XP X 41-543-2	Sur site

Portée générale :

MATERIAUX / MATERIAUX BOIS ET DERIVES / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (Entomologie)		
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
Bois massif et matériaux à base de bois ou non, traités ou non traités	Evaluation de la durabilité naturelle du bois, et de la résistance de-matériaux vis-à-vis des termites	Exposition des éprouvettes à l'attaque des termites puis cotation de dégâts, détermination du taux de survie

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

Portée détaillée :

MATERIAUX / MATERIAUX BOIS ET DERIVES / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (Entomologie)				
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Bois massif et matériaux à base de bois ou non, ou non traités	Evaluation de la durabilité naturelle du bois, et de la résistance de-matériaux vis-à-vis et des termites	Exposition des éprouvettes à l'attaque des termites puis cotation de dégâts, détermination du taux de survie	EN117	En labo
			EN 252	Sur site

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **08/03/2023** Date de fin de validité : **31/08/2023**

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6718 Rév. 3.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr